

LIVRY INFO

n° 105, OCTOBRE 2022

Le mot du maire

Un climat anxigène se développe !

Comment ne pas subir la pression des médias et rester objectivement responsable de nos actions ?

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a ramené en Europe le fléau de la guerre, et la menace nucléaire. Tous nous avons des grands parents, des parents, des amis qui se souviennent du prix du sang et des larmes. Face aux cendres d'une guerre mondiale prêtes à être rallumées, nous avons collectivement une place à prendre en faveur d'une paix rapide, durable et faire en sorte que notre gouvernement se prononce plus fermement pour un apaisement des comportements guerriers.

Les tensions associées à cette guerre ont un effet direct sur la crise énergétique. Le résultat est le retour de l'inflation, l'augmentation de nos dépenses y compris celles de la commune. Cette année le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux du seul impôt dont nous restons maître l'impôt foncier. En effet pour 2022 les bases d'imposition ont été relevées de 3,4% par le gouvernement.

Pour 2023 les premières informations indiquent une revalorisation des bases autour de 7 %, soit 2 fois plus que l'année dernière. Malheureusement ceci correspond à l'érosion monétaire sur l'année, et pour que la commune reste en capacité de poursuivre à minima les investissements nécessaires à son développement, le conseil municipal sera probablement amené à y ajouter une petite part.

Au cours de l'été les Roms ont déménagé sans qu'il ait fallu recourir aux forces de police, tant mieux. Ils ont laissé beaucoup de déchets plus ou moins dangereux qui doivent maintenant être évacués. Un géomètre a été missionné pour définir la participation de chacun des trois propriétaires. La part communale est d'environ 10 %. Nous sommes dans l'attente du chiffrage réalisé par les services du département qui prennent en charge l'organisation du nettoyage.

Néanmoins, beaucoup nous l'envient, savourons la chance que nous avons de vivre à Livry. C'est le résultat des différentes actions menées au fil du temps par les bénévoles et les élus.

Et surtout n'oubliez pas de fréquenter nos commerçants, ce qui ne nécessite pas l'utilisation de kérosène détaxé pour faire ses courses "en jet privé".

Régis DAGRON

Vie communale

- ✓ Animations : ça bouge à Livry
- ✓ Scolaire: La rentrée
- ✓ Impôt : Augmentation de la TEOM
- ✓ Centre de loisirs
- ✓ CCAS : Les actions
- ✓ ENS : Nouveau parking

Bloc-notes

- ✓ Agenda
- ✓ Monoxyde de carbone
- ✓ Etat civil
- ✓ Recensement des jeunes
- ✓ Don du sang

Vie associative

- ✓ ALJEC
- ✓ Comité d'animation
- ✓ Vitraux
- ✓ Petits Minots
- ✓ ARVAL
- ✓ Forêt comestible



Encore un beau succès pour le cinéma en plein air de fin août

► Animations ça bouge à Livry !

Concert de musique classique

L'orchestre O.S.E.R et son chef Frédéric Baudry nous ont offert début juillet un magnifique concert de musique classique dans le parc du Fief. En introduction se sont les Danses Hongroises de Brahms qui ont mis en appétit le public puis la Symphonie n°9 « Du nouveau monde » de Dvorak a fini de les enchanter. Connaisseurs ou amateurs, les deux cents spectateurs se sont accordés pour qualifier ce moment d'émouvant, d'époustouffant ou d'extraordinaire... Une expérience à renouveler.



Festival "Hey t'es libre ?" des Foyers ruraux

Fin juillet cette soirée a remporté un franc succès avec le festival organisé par les enfants participant aux journées "Hey t'es libre ?" organisées par les Foyers ruraux de Seine-et-Marne. Danses, chants, improvisations... tous les ingrédients d'un moment réussi

Cinéma en plein air

Il est maintenant de tradition que le mois d'août se termine par une séance de cinéma en plein air à Livry. Grâce au service culturel de la CAMVS, cette soirée réunit de plus en plus de monde dans plus de douze communes de l'agglomération. Cette année la soirée a commencé par un pique-nique dans le parc du Fief animé par les tours de magie de Thierry Corbel. Ensuite le film Boule et Bill 2 a divertit les petits et les plus grands. Encore une belle toile sous les étoiles...

Forum

Pour commencer l'année associative 2022-2023, le forum est le bon endroit. Nouvelles activités sportives, animations, jardinage, protection de l'environnement, sports en tout genre... il y a de quoi faire à Livry ! Une matinée sympathique animée par des démonstrations de break dance et d'escrime.



Break dance

Livry en fête

Ce rendez-vous attendu des petits Livryens et de leur famille anime la fin septembre. Cette année malgré le temps maussade, les manèges, les manèges, les nouveaux jeux en bois, les ateliers ont eu du succès. Certes les structures gonflables n'ont pas pu être dépliées vu la pluie menaçante, mais le goûter offert par la commune avec une brioche de notre boulangerie a réconforté tout le monde.



Festival "Hey t'es libre ?"



► Scolaire

La fin des vacances rime avec rentrée scolaire



Les enfants se retrouvent et découvrent leur nouvel enseignant

Les vacances, c'est chouette mais tout a une fin ... alors cette année encore, nos petits ont repris le chemin de l'école ce jeudi 1er septembre. Même le soleil était au rendez-vous !

La covid est encore très présente, ceci étant le protocole sanitaire est toujours au niveau socle. La commune maintient néanmoins un nettoyage fréquent des surfaces de contact et des sanitaires.

Quels sont les effectifs cette année ?

A l'école élémentaire, les enseignants observent un maintien de l'effectif avec 141 enfants contre 142 sur l'année 2021/2022.

Par contre, l'école maternelle de son côté recense 89 enfants. Ils étaient 82 l'année passée soit une augmentation d'un peu plus de 8 %. Cette situation a amené l'inspection d'académie à procéder à une ouverture de classe. C'est donc aujourd'hui 4 classes qui cohabitent sur le site de l'école maternelle.

Pour bénéficier des services périscolaires, une inscription préalable est obligatoire. Pour cela, rien de bien compliqué, il convient de se connecter au portail famille à partir de l'accès fourni par le service scolaire.

L'inscription peut se faire mensuellement ou annuellement. La modification est possible avec un délai de prévenance d'une semaine pour la restauration et 48 heures pour les accueils.

Le quittancement a lieu à terme échu et les règlements se font prioritairement par prélèvement. Les TIPI sur le portail famille ou encore les chèques, qu'il convient de déposer au service scolaire avec le coupon qui figure en bas de la facture, restent possibles.

Attention, nous vous rappelons qu'il est très important de régler les factures avant la date d'échéance. Trop de familles attendent de recevoir un mail de rappel ou une relance du Trésor public.

L'absence de règlement (ou les règlements trop tardifs) impacte le budget communal. Celui-ci permet d'une part d'assurer le fonctionnement des services périscolaires (personnel à disposition, repas, goûter, jeux, activités) et d'autre part de financer les investissements pour la vie des écoles (tableaux interactifs, travaux) mais également acquisition de livres, sorties, transports ou encore la prise en charge de l'activité piscine.

H. Ducat



La nouvelle salle de classe en maternelle



► Urbanisme

Les déclarations et autorisations

Si vous avez des projets de travaux vous devez déposer une déclaration d'urbanisme au début du projet et attendre le retour avant de commencer. Cela vous évitera des frais si votre projet n'est pas conforme aux règles d'urbanisme en vigueur.

Vous pouvez la déposer en ligne en l'envoyant à l'adresse mail :
mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr

L'administration fournit une assistance pour la saisie des demandes d'autorisations d'urbanisme (lors de constructions, de travaux ou de clôtures). Celle-ci indique automatiquement les pièces à fournir ...

Cette assistance se trouve au lien Internet suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

A. Arnulf

► Travaux

Voirie

Le revêtement de la rue de Melun refait sur toute sa longueur

► Impôts

Augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

L'augmentation substantielle de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) constatée à la réception de notre feuille d'impôts fonciers (+32,03%) a suscité de nombreuses questions auxquelles nous allons tenter d'apporter des éclaircissements.

De quoi parle-t-on ?

De manière générale, l'évolution de la TEOM sur l'agglomération repose sur 2 éléments :

- L'évolution des valeurs locatives cadastrales liée à l'indexation de celle-ci depuis la loi de décembre 2017 (3,4% en 2022)
- Une augmentation du taux d'imposition (de 7,9% à 10,90%) pour les communes sur le territoire du SMITOM. Cette revalorisation est destinée à faire face à l'augmentation des charges dues à l'exercice de la compétence, notamment liées aux nouvelles réglementations (collecte de biodéchets, revalorisation

annuelle de la taxe générale sur les activités polluantes...).

Quelles causes ?

- La crise sanitaire, qui a eu des effets néfastes sur l'équilibre financier du SMITOM-LOMBRIC, tels que :

- la difficulté d'évacuation des matières premières du centre de tri et des ventes de matières recyclées en baisse
- la chute du prix de revente de l'énergie produite par l'unité de valorisation énergétique.

- La multiplication par 3,6 (augmentation de plus de 266%) entre 2020 et 2022 de la taxe sur les activités polluantes (TGAP) que tout centre de valorisation énergétique de déchets se doit d'acquitter.

Avec quels objectifs ?

- Une reconstitution de l'épargne en vue d'investissements de plus de 40

millions d'euros à réaliser sur la période 2023 à 2026, notamment liés aux nouvelles réglementations (collecte de biodéchets...) et la complétude des équipements de traitement pilotés par le SMITOM pour garantir une meilleure maîtrise des coûts d'exploitation déléguée (construction d'un nouveau centre de tri, acquisition du foncier et engagement du marché de maîtrise d'œuvre pour aménager et installer un déconditionneur de biodéchets).

- Une amélioration continue des performances environnementales de toutes les activités gérées par le SMITOM

- Une modification des conditions d'exploitation des équipements de traitement pour une meilleure satisfaction des usagers et une efficacité financière

C. Simon



► Vie pratique

Le centre de loisirs

Le projet d'ouverture de centre de loisirs par les Foyers ruraux de Seine-et-Marne à Livry continue d'avancer. Les enfants des familles livryennes ne pourront plus s'inscrire au centre de loisirs de Vaux-le-Pénil, qui voit sa fréquentation fortement augmenter ces dernières années, dès janvier 2023.

Un bâtiment provisoire pour les plus petits sera mis en place dans la cour de l'école élémentaire durant les vacances de Toussaint. Il va falloir maintenant que les organismes certificateurs valident les plans, les surfaces, l'organisation... La future directrice du centre est recrutée et va pouvoir préparer le démarrage de la

structure. Il va falloir embaucher du personnel, acheter les premiers matériels, imaginer les activités, préparer les plannings ... bref il y a de quoi faire !

Les plus grands profiteront de deux salles dans l'école et les repas seront pris au restaurant scolaire qui étendra donc ses jours d'ouverture.

La convention d'objectifs liant la commune aux Foyers ruraux a été approuvée au conseil municipal du 28 septembre 2022 et les tarifs sont en cours d'étude par la commission des finances.

E. Decante

► Jeunesse

Point infos jeunes

A partir du mercredi 23 novembre la Fédération des Foyers Ruraux propose un temps d'information et d'accompagnement régulier pour les jeunes de Livry sur différentes thématiques : orientation, santé, engagement, mobilité...

Un mercredi sur deux de 14h à 18h dans les locaux de l'ancienne mairie, place de l'église.

**Plus d'infos auprès de Morgane Lopez
animatrice et correspondante
information jeunesse
anim.jeunes@fdfr77.org
06 31 62 14 61**

► Vie municipale

Un départ et une arrivée



Discours du maire pour le départ de Mme Naura

Fin septembre Isabelle Naura, secrétaire générale, est partie dans une autre commune après 16 ans à Livry. Elle accompagna 4 maires dans l'exercice de leurs fonctions. De nombreux projets importants ont vu le jour sous son œil attentif : la construction des premiers logements locatifs sociaux aux Planons, la création du restaurant scolaire, l'achat du Fief et sa transformation en mairie, la vente de l'ancienne mairie... Le conseil municipal lui souhaite une continuation de carrière fructueuse en projets.

A son poste nous accueillons comme directrice générale des services Pascale Poulain qui nous présente son parcours :

« Pendant mes études, j'ai eu l'occasion de travailler dans une commune, c'est ainsi qu'entrée un peu par hasard dans la fonction publique, j'y ai découvert un cadre de travail et des

valeurs qui m'ont tout de suite plu.

Œuvrer pour l'intérêt général, tout en permettant de s'élever dans une carrière et développer ses compétences, me correspondait bien. Aussi ai-je passé les concours de la filière administrative.

D'abord affectée aux services généraux, j'ai ensuite été responsable de service à l'instruction du droit des sols.

Toutefois, la plus grande partie de ma carrière s'est poursuivie comme directrice administrative et financière des services techniques, dans différentes communes de taille importante en petite couronne parisienne. J'y ai particulièrement apprécié de collaborer à la réalisation de projets structurants pour les habitants, notamment la rénovation d'un quartier, la reconstruction d'une école élémentaire à

énergie positive et la création d'un théâtre.

Forte de ces expériences réussies, j'ai ensuite exercé comme DGA d'une communauté de communes où j'ai été en charge de développer les services à la population et tout particulièrement d'ouvrir un centre intercommunal de santé.

Désormais c'est à Livry-sur-Seine que j'exerce mes fonctions en tant que directrice générale des services depuis début octobre. J'espère que mes expériences passées me permettront de contribuer aux côtés de l'équipe, municipale, à développer les services et d'accompagner la réalisation des projets du mandat, notamment la construction du centre de loisirs, tout en préservant l'âme du village et son cadre de vie. »



Mme Poulain, nouvelle DGS

► Sécurité

La réserve civique

La réserve civique permet à toute personne qui le souhaite de s'engager à servir les valeurs de la République en participant à des missions d'intérêt général, à titre bénévole et occasionnel. La commune recrute des bénévoles afin de rejoindre la mission de sécurité civile. Celle-ci permet d'aider les agents municipaux en cas de catastrophes naturelles (par exemple inondations, incendies de forêts) ou d'accidents industriels (par exemple, explosion d'une usine). Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.

Le plan communal de sauvegarde est un document qui permet à la commune d'être opérationnelle dans le cadre d'une catastrophe ou d'un événement grave. Il

prévoit de faire appel à des bénévoles pour des missions telles que :

- Accueil des sinistrés dans un centre de regroupement
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
- Aide à la protection des meubles des personnes en zone inondable
- Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- Surveillance de massifs forestiers ou de cours d'eau
- Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés

Afin de constituer un vivier de

bénévoles, une mission est ouverte sur le site gouvernemental : jeveuxaider.gouv.fr

N'hésitez pas à vous y inscrire, vos coordonnées seront ainsi disponibles en cas de besoin.



► CCAS

Les actions

Aides aux transports

Le département de Seine-et-Marne propose trois dispositifs d'aide au transport :

1. Le forfait Améthyste annuel (Zones 4-5)

- permet de voyager gratuitement dans les zones définies.

- s'adresse aux personnes de + 65 ans et aux personnes reconnues handicapées de +18 ans, non imposables et domiciliées à Livry-sur-Seine depuis plus de 3 mois.

- est gratuit pour les habitants de Livry-sur-Seine

2. Le forfait Améthyste annuel (Zones 1-5)

- concerne les anciens combattants et veuves de guerre de + 65 ans, sans conditions de ressources

- est délivré moyennant une participation de 25€

3. Le forfait Navigo annuel à demi-tarif

- est proposé au prix de 37,60€ par mois

- s'adresse aux personnes imposables de + 65 ans

Les forfaits Améthyste doivent être renouvelés chaque année en mairie.

Le CCAS se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Horaires du CCAS :

tous les matins de 10h à 12h
et un samedi sur 4

01 60 68 23 45

► La Chesnaie

Un nouveau centenaire

Notre commune compte un nouveau centenaire depuis le mois d'août. Jean Dupeyron est résident à Livry depuis 5 ans et habitait Chartrettes auparavant. Cet anniversaire a été dignement fêté en présence du maire et des autres résidents dont notamment Madame Pénélaud son aînée de quelques mois. Nés tous deux en 1922, ils ont traversé le siècle et son histoire houleuse. La douceur de vivre à Livry serait-elle à l'origine de cette longévité, sachant que nous comptons une autre centenaire chez les sœurs Dominicaines au Clos Notre-Dame... Les derniers chiffres nationaux donnent 21000 centenaires pour toute la France soit 20 fois plus qu'en 1970.

Colis de fin d'année

Suite aux nombreux retours positifs sur l'action menée en 2021, le CCAS a une nouvelle fois opté pour une distribution de colis de fin d'année pour les personnes de 73 ans et plus. Cela permet aussi de faire plaisir à 2,5 fois plus de personnes (car la capacité d'accueil pour le repas est limitée à 150 personnes).

Les colis seront remis courant décembre aux personnes concernées au cours d'un après-midi festif avec animation auquel elles seront conviées. Pour les personnes absentes il pourra être récupéré ultérieurement en mairie ou sera amené à domicile pour celles dans l'impossibilité physique de se déplacer.

Sortie annuelle

Après 2 ans d'interruption liée à la phase Covid-19, la traditionnelle sortie des +de 65 ans a pu reprendre cette année.

C'est le 07 octobre que les 25

personnes qui avaient répondu présent à la proposition du CCAS se sont rendues au B'go Cabaret by Le Diamant bleu à Barville en Gâtinais où, après avoir dégusté le menu « Scintillant », elles se sont régalées durant les deux heures du tout nouveau spectacle « Mascarade 3 ».

Strass, paillettes, plumes, parodies, imitations, numéros de cirque, tableaux thématiques, tenues plus ou moins légères..., rien ne manquait.

Tout le monde s'est déclaré ravi de son après-midi et ne demande qu'à recommencer.

Suite au prochain épisode...

C. Simon



► Ecogeste

Economie d'énergie

Chaque petit geste compte alors pourquoi ne pas finir de remplacer toutes les ampoules de la maison par des LED ? Baisser un peu le chauffage en journée lorsque vous êtes au travail ? Fermer les volets et les rideaux la nuit ? Utiliser le programme éco sur le lave-linge et couvrir les casseroles pendant la cuisson ?

Guide des écogestes sur precarite-energie.org



► ENS

Un nouveau parking pour le parc de Livry

Le Département de Seine-et-Marne est propriétaire du site naturel «parc de Livry». Cet Espace naturel sensible (ENS) s'étend sur 176 hectares entre Livry-sur-Seine et Chartrettes. Afin d'améliorer la sécurité aux abords de l'ENS et l'accueil des visiteurs, le département de Seine-et-Marne prévoit l'aménagement d'un nouveau parking.

Pourquoi un parking ?

Depuis 2019, le Département mène des actions sur le parc de Livry pour améliorer l'accueil du public.

Un parking aménagé existe déjà au niveau de la zone d'activité de Chartrettes. Cependant, les visiteurs venant notamment de l'agglomération melunaise ont pris l'habitude de stationner sur l'accotement de la route départementale (RD) 39, non loin du château de Livry.

Ce stationnement entraîne une dégradation progressive du bord de route et les manœuvres pour retourner vers Melun sont dangereuses. Par ailleurs, l'aménagement à terme d'une piste cyclable sur cet accotement ne permettra plus d'y stationner.

Afin de permettre au public de continuer à profiter de ce site naturel, le département, en accord avec la commune de Livry-sur-Seine, a décidé d'aménager un nouveau parking à la lisière du bois, le long de la RD 39.

Quel projet ?

Le projet prévoit l'aménagement d'une aire de stationnement de 20 places dont

une place pour personnes à mobilité réduite. Le parking sera aménagé en grave naturelle et son accès sera sécurisé (entrée/sortie élargie, portique limiteur de hauteur, etc.). Son emplacement a été étudié afin de limiter au maximum l'impact sur le boisement. Ainsi, les coupes concernent des arbres jeunes présentant un moindre intérêt écologique et les plus vieux boisements sont préservés.

Les travaux ont débuté en octobre et devraient être achevés pour la fin de l'année 2022.

A noter aussi que le prolongement de la piste cyclable est prévu afin de rejoindre ce parking. L'ensemble de ces travaux est financé par le département de Seine-et-Marne.

Pour aller plus loin

- Télécharger la brochure de l'ENS « parc de Livry »

- Sorties nature proposées sur le parc de Livry par Chartrettes Nature Environnement (01 60 69 64 16) et Livry Environnement (01 64 64 19 95).

- Un circuit familial sur le parc de Livry est aussi disponible dans l'application mobile « Balade Branchée ». A télécharger gratuitement.

- Pour plus d'information sur les 22 Espaces naturels sensibles (ENS) départementaux ouverts au public : www.seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles



► Agenda



Octobre

Du 22 au 29 : Formation BAFA par les Foyers ruraux
Le 15 : Atelier aux Petits Minots

Novembre

Le 5 : Les élus à votre écoute
Le 11 : Commémoration de l'Armistice à 10h30
Le 19 : Atelier aux Petits Minots
Le 19 : Don du sang, maison des associations, Vaux-le-Pénil

Décembre

Le 3 : Téléthon, plusieurs défis organisés par les associations livryennes
Le 3 : Les élus à votre écoute
Le 3 : Atelier aux Petits Minots
Le 16 : Distribution des colis aux anciens

► Etat civil

Parution autorisée par les familles concernées

Naissances :

DEBET Clément 12/06/2022

Mariages :

BAHBAH Farah et **POLICHISO Aurélien** 30/07/2022

SAÏDI Souad et **ROUSSEAU Sébastien** 09/09/2022

Décès :

DEROUARD Pierre 04/09/2022

SLOBODZIAN Bordane 18/09/2022

► Formalité

Recensement

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire, pour les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Il convient de faire une déclaration à la mairie de son domicile sur laquelle sont indiqués le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné (ainsi que ceux de ses parents), l'adresse de son domicile, sa situation familiale, scolaire ou professionnelle. Il faudra également fournir une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et un livret de famille à jour.

L'attestation délivrée est nécessaire pour se présenter aux examens et

concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Cette démarche permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté mais également d'être inscrit sur les listes électorales à 18 ans.



► Sécurité

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an.

Les symptômes sont des maux de tête, des vomissements, des vertiges voire des décès.

Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

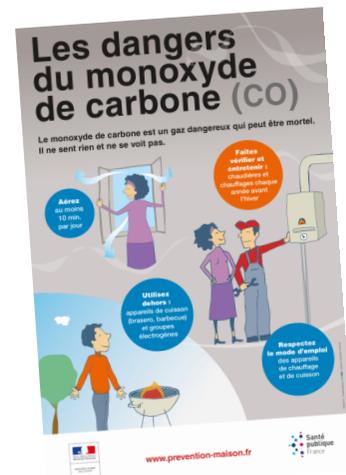
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.

- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus :

solidarites-sante.gouv.fr
www.santepubliquefrance.fr



► Solidarité

Don du sang



En cette fin d'année, les besoins sont toujours bien présents : vous avez entre 18 et 71 ans, vous êtes en bonne santé, alors VENEZ et DONNEZ votre sang.

Rendez-vous à la maison des associations, 1 rue du 11 novembre à Vaux-le-Pénil le samedi 19 novembre entre 9h00 et 13h00.

Pour les inscriptions : dondesang.efs.sante.fr ou en composant le 0 800 109 90.

Donner son sang, c'est sauver des vies ! N'hésitez plus, venez.

► ALJEC



De nombreuses activités à essayer

La fête de la St Jean s'est bien déroulée malgré un temps maussade, pluie toute l'après-midi et miracle à partir de 19h la pluie a cessé. La première partie fut animée par le groupe de musiciens « Gravity » puis la fin de soirée par le Dj Alain Geldy. A 23 h, le traditionnel feu a clôturé la fête.



A cette occasion, la section « Modern Jazz » a fini l'année avec le gala de danse en réunissant un public nombreux pour un spectacle de qualité. Nos bénévoles étaient présents pour assurer la bonne organisation de la soirée

La vie de l'Aljec, ce sont les sections...

Depuis le 12 septembre, les activités ont repris. Les activités en extérieur connaissent un vif succès avec une augmentation sensible des adhésions : les marcheurs du lundi et du jeudi ont repris d'un bon pied, la marche nordique arpente les bois de Livry et le trail court, court, court...

Nouvelle activité : Break Dance animé par Hugo Baclet le mardi

- 6/16 ans 17h30/18h30
- 11/16 ans 18h45/19h45

Yoga : Rébecca Macchia, professeur de yoga, propose deux cours débutants-moyen, le mardi à 19h et le vendredi à 19h30. Le hatha yoga est un yoga dynamique et accessible à tous. Il se base sur les cinq principes du yoga : les postures correctes, la respiration correcte, la relaxation, la méditation et la pensée positive. Les cours sont progressifs afin d'entrer avec douceur dans les postures.

Danse moderne jazz : L'activité de danse moderne Jazz du jeudi a repris le rythme pour le bonheur des petits comme des grands. Vous avez envie de bouger, de libérer votre esprit, vos tensions, de ressentir la musique tout en vous dépensant, poussez notre porte où Cécile, professeur de danse diplômée du

Certificat de qualification professionnelle animation (Fédération Française de Danse), du certificat d'enseignement de la méthode Irène Popard et, depuis peu, instructeur de zumba, vous fera découvrir le bien-être de la danse moderne jazz, chaque participant apporte sa pierre à l'édifice.

La chorale : Venez chanter dans la joie et la bonne humeur, le lundi de 20h à 22h ! Pour débutants et chanteurs confirmés

Gymnastique - stretching : La gymnastique enfant remporte un beau succès, et le groupe des petits de 4-5 ans est complet.

La gymnastique adulte et le stretching se poursuivent et attirent de nouveaux adhérents.

Jeudis de l'Aljec : Tous les nouveaux jeunes retraités (ou pas) sont les bienvenus et peuvent nous apporter des idées et des propositions nouvelles, notamment pour l'organisation de sorties, de voyages.

N'hésitez pas à venir les rejoindre, même pour voir, entre 15h et 17h (hors vacances scolaires).

L'atelier image : Tous les vendredis après-midi, lieu de rencontre entre artistes amateurs ou professionnels dans le domaine des arts graphiques. Venez discuter et essayer.

Tennis de table et tennis : Pour ceux qui aiment la balle, vous pouvez la maîtriser en salle pour le tennis de table (mardi de 20h15 à 22h15) ou en extérieur sur le terrain de tennis.



Le trail : Nul besoin d'être un grand coureur pour les rejoindre le dimanche matin. Une bonne paire de chaussures suffit pour parcourir les chemins, les bois et forêts alentours.



La randonnée : Une activité qui marche...Vingt pour cent d'adhérents en plus, une moyenne d'âge en baisse par suite de l'arrivée de nombreux jeunes retraités. Notre section vous offre deux marches par semaine.

L'une, le jeudi matin, classique et adaptée à toutes et tous, sur des itinéraires sans grandes difficultés. L'autre, le lundi matin, dynamique et réservée à celles et ceux qui souhaitent marcher à bon train sur des parcours plus longs et plus pentus. Vous êtes disponible, n'hésitez pas à nous rejoindre.

N'oublions pas qu'autour de la présidente, un conseil d'administration et des responsables de section, tous bénévoles, donnent leur temps et leur énergie pour la bonne marche de l'association. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

M. Planes

RENSEIGNEMENTS :

Foyer Gaston Magat
6 rue du four à chaux
07 83 95 71 25
aljec@orange.fr

Site : <http://aljec.jimdo.com>

Permanences le lundi de 18h30 à 20h

Dates à retenir

Samedi 3 décembre

Participation au Téléthon pour récolter des dons

Dimanche 29 janvier

Concert de l'école de musique de Vaux le Pénil

► Comité d'animation

Succès sans précédent pour la fête de la Musique, mitigé pour le Bric-à-Brac

Le 21 juin, après deux années d'interruption due au covid et pour la première fois dans le parc du Fief, la fête de la Musique organisée par le Comité d'animation a connu un magnifique succès.

Dès 19 heures les Livryens – mais pas que – se pressaient pour avoir accès au stand restauration qui avait peine à fournir en boissons diverses et frites-saucisses, tandis que les musiciens s'installaient sur la scène. Jean-Luc et Marc, Yves, Pascal, Jean-Michel et Aurélien, Yann nous ont proposé un programme éclectique : chansons à texte, vieilles pépites des années 60, guitares acoustique ou électrique, claviers, harmonica, chacun a pu y trouver son compte, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Les spectateurs, largement plus de 200 personnes d'après les estimations pour une fois concordantes de la police et des organisateurs, assis autour de petites tables ou allongés sur l'herbe, profitaient pleinement de la soirée, tandis que des

enfants dansaient devant la scène et s'en donnaient à cœur joie. La nuit tombée, la soirée s'est achevée par le superbe spectacle pyrotechnique proposé par Anaïs et la compagnie Macadam Zarba.

Le 18 septembre, le 38e Bric-à-brac a connu un succès en demi-teinte, victime de l'érosion que connaissent toutes les manifestations de ce genre un peu partout : un peu moins d'exposants, moins de visiteurs, davantage de vêtements, de jouets et de matériel de puériculture que de véritables vieilleries... Mais l'ambiance est toujours bonne, les exposants plutôt satisfaits, et la buvette a été dévalisée, donc bilan globalement positif.

Après des mois de disette côté manifestations, le Comité d'animation renoue donc avec le succès, succès entièrement à mettre au crédit de toutes les petites mains qui ont œuvré à ces réussites : Alain, Christian, Chantal, Colette, Corinne, Fabien, Françoise, Fred, Jacky, Jean-Claude, Martine, Maya, Michel, Monique, Nathalie, Pascal,

Philippe, Régis, Sandrine, Sébastien et tous les autres, sans oublier la municipalité, les Foyers ruraux (pour la fête de la Musique)... et M. Météo.

Ph. Bailly



► Les vitraux

L'atelier vous accueille

Les vitraux de Livry-sur-Seine sont ouverts tous les mardis en dehors des vacances scolaires, permettant à chaque adhérent de réaliser ses projets personnels et aussi de créer des œuvres collectives pour la municipalité. Plaisir d'être en groupe et d'échanger des idées innovantes.

Pour s'initier à la technique du vitrail ou pour se perfectionner, l'atelier de Livry ouvre ses portes à de nouveaux « vitraillistes » pour cette année 2022. En effet, 3 places sont actuellement dispo-

nibles : deux pour l'atelier du matin de 9 h à 12 h et une en soirée de 19 h 30 à 22 h 30.

N'hésitez pas à contacter :

Mme Lafontaine 06 68 59 25 76

Mme Martinez 06 13 07 25 72

Mme Fumey 06 74 16 06 67



VIE ASSOCIATIVE

► Les Petits Minots Activités et ateliers

L'Eveil des Petits Minots est une association de Livry-sur-Seine qui accueille les enfants de 0 à 3 ans avec leurs assistantes maternelles, parents ou grands-parents.

Les activités ont lieu du lundi au vendredi, y compris pendant les vacances scolaires, tous les matins, en présence d'une animatrice sauf le mercredi.

Nous participons aux animations de la commune dans le cadre de la petite enfance et travaillons en lien avec l'école maternelle afin de préparer les enfants à leur entrée à l'école.

Nous avons clôturé l'année 2021-2022 par notre traditionnel pique-nique.

Le temps était avec nous et nous remercions M Le Maire pour sa présence.

N'hésitez pas à nous rendre visite afin de découvrir les locaux mis à disposition par la mairie (fermeture du 14 Juillet au 4

septembre) et nous rencontrer afin de répondre à vos éventuelles questions.

Contacts :
Penninckx Éric 06.79.78.00.78
Hubert Jennifer 06.23.79.49.74



► ARVAL Une bonne récolte

Petite bruine et ciel gris, un vrai temps de vendanges. Il en fallait plus pour décourager les valeureux vignerons de l'ARVAL venus, le samedi 24 septembre au matin, munis de leurs seaux et de leurs sécateurs, couper les grappes du futur Clos des Pierrottes cru 2022. Malgré le gel de la fin mars, la vigne nous a cette année offert une récolte qui, sans atteindre le record de 2018 (pour mémoire 600 kg de raisin), a mis du baume au cœur de tous ceux qui, tout au long de l'année, ont participé aux divers travaux que son entretien exige : belle qualité du raisin, absence de maladie, quantité plus que satisfaisante, les efforts fournis sont récompensés.

Ce sont donc 510 kg de raisin qui ont été transportés vers le chai pour être aussitôt foulés au pied puis pressés, le jus obtenu (340 litres) étant aussitôt mis en

cuve. Débourageage (extraction des matières solides en suspension) après quelques heures, transvasement vers la seconde cuve dans laquelle aura lieu la fermentation alcoolique, puis contrôle quotidien de celle-ci, le processus est en route qui nous permettra peut-être d'obtenir un « grand cru ». Il paraîtrait que du côté de Chablis et Meursault certains commencent à s'inquiéter... c'est peut-être un peu prématuré, mais il n'est quand même pas mauvais, notre Clos des Pierrottes, les bonnes années.

Un apéritif convivial a clôturé la matinée, comme il se doit. Quant au repas des vendanges du 1er octobre, il a réuni 75 convives enchantés du moment passé ensemble.

Ph. Bailly



ATELIERS
Parents-Enfants

de 10 h à 12 h :

Samedi 15 octobre :
Eveil corporel

Samedi 19 novembre :
Chansons et comptines

Samedi 3 décembre :
Découvertes sensorielles

Sur inscription
Tarif préférentiel pour les adhérents
de l'association

► Forêt comestible

Ça pousse



Lors de la période estivale, chaude et sèche, nous avons pu maintenir nos plantations grâce à un arrosage régulier.

Nous entendons souvent lors de nos rencontres que le terrain est en friche avec comme connotation "peu entretenu". Nous sommes partisans d'une intervention humaine minimale mais suffisante, nous agissons :

- en arrosant quand cela est nécessaire, la jeunesse des arbres le nécessite. Une fois bien implantés ils se débrouilleront seuls.

- en libérant de l'espace pour cheminer autour de nos plantations.

Plus tard il s'agira de tailler. Par contre nous laissons pousser les plantes et

herbacées sauvages, d'ailleurs certaines plantes sont issues de semences de l'année dernière (Moutarde, phacélie, sarrasin...).

Cela permet à la fois de fournir de la nourriture et abris aux insectes, de protéger la vie au sol des rayons du soleil, également de produire de la matière organique qui va nourrir le sol et le rendre fertile.

Soyez curieux et promenez-vous dans ce jardin-forêt et vous y percevrez tout un monde.

A chaque saison, au fil du temps, ce lieu va se développer et devenir de plus en plus riche et verdoyant.

A ce sujet, il y a tout plein d'actions à mener dans vos propres jardins pour

favoriser la biodiversité comme délimiter une petite zone dans un coin sans intervention de votre part, laisser les déchets verts de taille et tonte au pied de vos haies ou arbres, poser des branches dans un coin, des petits tas de pierres ...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements : 06 21 02 44 20

Un site internet de l'association verra bientôt le jour.

J. Vivié

